

Sainte-Anne



n°1

Janvier 2021

Bulletin Municipal

Sommaire

Le mot du maire	p.3
Horaires d'ouverture mairie.....	p.3
Vie Communale	
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	p.4
Le budget	p.5
Centre communal d'action sociale	p.6
Tarifs municipaux	p.6
Travaux et Aménagements	
Déploiement de la fibre	p.7
Éclairage led	p.7
Autres réalisations sur le domaine public	p.9
Évènements divers	p.9
Vie Quotidienne	
Le Marché	p.10
Les transports en commun.....	p.11
Calendrier des manifestations 2021	p.11
Eau et assainissement.....	p.13
La gendarmerie.....	p.13
Enfance et jeunesse	
Le Sivos.....	p.14
Territoires Vendômois	p.15
Associations	
Sainte-Anne animation	p.16
Le Yoga	p.17
Sainte-Anne Family Run	p.17
Etat civil	
Naissances - Mariages - Décès	p.18
Jeux pour tous	p.18
Histoire de Sainte-Anne	p.20

REMERCIEMENTS

Photos aériennes : Fabrice Bodereau (Crucheray).

Commission communication : Laure Antheaume, Pierre-Alain Violet, Noémie Binet, Fleur Rousseau, Margaret Bequignon, Jonathan Leturgeon.

L'ensemble des entreprises, artisans et commerçants qui ont accepté d'insérer leur publicité dans ce bulletin.

Imprimeur : Frédéric Noury

Vous aussi vous souhaitez faire connaître votre activité par le biais de notre bulletin municipal, contactez-nous par mail : commune.sainte-anne@wanadoo.fr

LE MOT DU MAIRE

Chers Saintannois, Saintannoises,

J'ai l'honneur de vous présenter le tout premier bulletin municipal de Sainte-Anne. Vous y découvrirez des informations utiles, une rétrospective de 2020 et une partie des actions qui vont être mises en place en 2021. Je remercie particulièrement la commission communication qui a œuvré depuis juin pour la conception de ce premier numéro et je vous en souhaite bonne lecture.

L'année 2020, a été particulièrement marquée par une crise sanitaire contraignante. Nous avons dû modifier nos habitudes et vivre selon de nouvelles mesures. En prenant du recul sur la période spécifique du premier confinement, on constate qu'à Sainte-Anne, ce fut l'occasion pour beaucoup de connaître un peu plus ses voisins, de prendre de leurs nouvelles et de développer la bienveillance et la solidarité.

L'année 2020, a également été celle des élections municipales, le conseil se joint à moi pour vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée à cette occasion. Je tiens à remercier tout particulièrement chacun des membres ainsi que les équipes des différentes commissions, communication, CCAS, urbanisme, SIVOS, qui œuvrent pour préparer l'année qui arrive.

Ensuite, le lancement début novembre de notre marché communal en plein re-confinement est une véritable occasion de rencontres pour nos habitants. L'objectif était triple pour la municipalité : apporter du service de proximité, soutenir nos commerçants artisans et garder le lien entre les habitants. Merci à vous tous, très nombreux, qui contribuez à sa réussite, par votre présence. Le marché est en place, c'est maintenant à vous, saintannois, de soutenir nos producteurs pour le pérenniser sur l'année à venir.

L'année 2021 sera celle des occasions de rencontres orchestrées par l'équipe municipale, sous réserve toutefois de la situation sanitaire. En effet, le conseil municipal

et le CCAS, ont déjà programmé plusieurs activités sur le calendrier. Seront proposés : des animations enfance/jeunesse dont les journées jeux en famille (avec la CATV), des ateliers d'activités seniors sur différentes thématiques (avec le département), le bus numérique pour nos seniors (avec la région), des ateliers fabrications de produits ménagers (avec Valdem), et bien sûr le lancement des activités civiques pour nos jeunes de 6 à 18 ans (avec la mairie). La salle communale devrait ainsi s'animer tout au long de l'année. Venez participer on vous attend nombreux !

Le conseil municipal et moi-même aurons le plaisir de vous rencontrer au cours des différentes manifestations qui feront vivre Sainte-Anne.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre commune cette année et qui pourront la découvrir à travers toutes ces animations.

Je vous souhaite tous mes vœux pour 2021



Votre Maire
Laure ANTHEAUME

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 8h – 12h / 14h – 17h
Mercredi : 9h – 12h / 13h – 17h
Vendredi : 10h - 13h / 14h – 18h

commune.sainte-anne@wanadoo.fr
02.54.77.23.02

Afin de respecter les règles sanitaires nous vous demandons de privilégier les contacts par mail ou téléphone.

ATTENTION
Nouveaux horaires
depuis le 1^{er} janvier 2021



COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

23 mai 2020 :

- Installation du nouveau conseil municipal. Election du Maire et des Adjoints.
- Détermination des indemnités des élus.
- Création des commissions communales :
 - Appels d'offres
 - Comité consultatif « aménagement communal »
 - Communication
 - Actions sociales
- Désignation des délégués aux comités, syndicats communaux et intercommunaux.

3 juillet 2020 :

- Recouvrement de la redevance d'occupation du domaine public par Orange.
- Création d'une régie photocopie, instauration d'un tarif de photocopie.
- Vote d'un tarif pour les encarts publicitaires du prochain bulletin municipal annuel.
- Mise en place d'un tarif de location de la salle communale, mensuel, pour les associations ou intervenants hors Sainte-Anne pour une utilisation hebdomadaire à raison d'un jour par semaine.
- Révision du tableau des congés exceptionnels du personnel communal.

11 décembre 2020 :

- Adoption de la modification des statuts du S.M.P.V.
- Approbation du procès-verbal du transfert des principaux éléments financiers entre la commune et de la régie d'assainissement de la C.A.T.V.
- Demande de subvention pour l'achat de matériel pour l'aménagement de poste de la secrétaire de mairie.
- Vote du rapport annuel d'assainissement 2019.
- Admissions en non-valeurs.
- Intégration à la voirie communale de voiries rétrocédées par le Conseil Départemental.
- Acceptation du devis afin d'assurer la défense incendie à « la Guignardière ».
- Projet « 1000 chantiers » du Conseil Départemental 41. Trois devis acceptés, autorisation de demande de subvention sur ces trois devis (abats-sons de l'église, mur du cimetière, projecteur place du marché et prises électriques)
- Vote du budget annexe « lotissement les Clos » et décision modificative budget principal.
- Renouvellement du contrat avec la Société SUEZ OSIS pour l'entretien des caniveaux communaux.
- Approbation des nouveaux horaires d'ouverture de la mairie.

5 juin 2020 :

- Acceptation du devis pour l'audit de l'éclairage public, demande de subvention auprès du SIDELC.
- Acceptation du devis pour l'entretien des espaces verts.
- Renouvellement contrat avec prestataire de services pour les logiciels de collectivité et acceptation du devis pour passage à la dématérialisation des actes.
- Acceptation de création d'un lotissement au lieu-dit « les Clos », lancement des études.
- Acquisition de matériel informatique pour la commune (pc portable + vidéoprojecteur)
- Présentation et vote du budget « assainissement ».
- Présentation et vote du budget communal.

24 septembre 2020 :

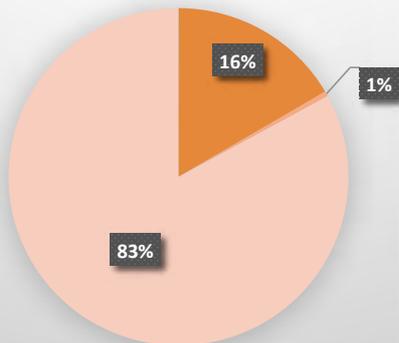
- Passage d'une convention avec l'état pour la dématérialisation des actes.
- Création d'une convention avec la Communauté d'Agglomération Territoire Vendômois suite au transfert de compétence eau/assainissement.
- Vote du montant des subventions versé aux associations.
- Acceptation du devis pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre du lotissement communal, dénomination du lotissement « Les Clos », dénomination de la rue « Rue des Clos ».
- Création d'un budget annexe lotissement « les Clos » assujetti à la TVA.
- Demande de subvention « DSR – Dotation Solidarité Rurale » auprès du Conseil Départemental pour l'année 2021 pour la création du lotissement « Les Clos ».
- Acceptation du devis pour la mise en conformité et passage en éclairage LED pour l'éclairage public de la commune.
- Demande de subvention « FACIL – Fond d'Aide Communautaire aux Investissements Locaux » pour la mise aux normes et rénovation en LED du parc d'éclairage public.
- Demande de subvention « Produits des amendes de polices » pour le même projet.
- Adhésion à l'Association des Maires pour le Civisme
- Organisation de la cérémonie du 11 novembre.
- Remise du diplôme « médaille d'argent du travail » (20 ans) à Sandrine CARON-JOSSO, secrétaire.

LE BUDGET

Le budget 2019 dans les grandes lignes

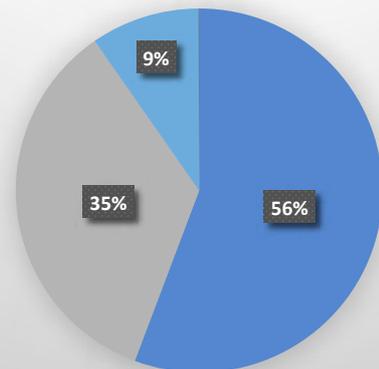
Dépenses d'investissements		Recettes d'investissements	
Subventions	310,40 €	Excédents, dotations	152 794,91 €
Emprunts	42 530,25 €	Emprunts	95 000,00 €
Logiciels	1 247,40 €	Subventions départementales, état	26 322,33 €
Terrains, aménagements voirie, achats matériels	214 409,22 €	Autres participations	157,72 €
Total dépenses d'investissements	258 497,27 €	Total recettes d'investissements	274 274,96 €
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges générales (eau, électricité, petits matériels, etc)	46 181,97 €	Redevances domaine public	642,23 €
Charges de personnel et frais assimilés	48 779,46 €	Impôts et taxes	161 847,57 €
Contributions, participations diverses, indemnités, cotisations	75 997,47 €	Dotations, subventions et participations	83 406,63 €
Intérêts d'emprunts	3 458,11 €	Revenu des immeubles	2 022,12 €
Autres charges exceptionnelles	203,71 €		
Total dépenses de fonctionnement	174 620,72 €	Total recettes de fonctionnements	247 918,55 €

Dépenses d'investissements



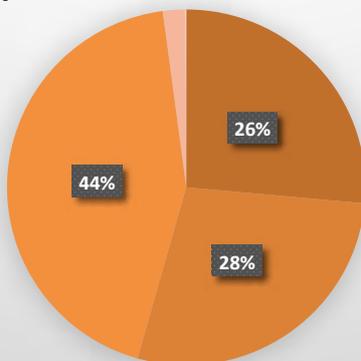
■ Emprunts ■ Logiciels ■ Terrains, aménagements voirie, achats matériels

Recettes d'investissements



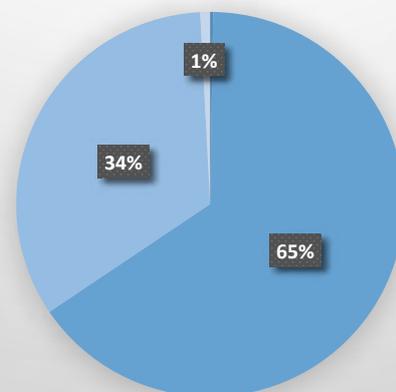
■ Excédents, dotations ■ Emprunts ■ Subventions départementales, état

Dépenses de fonctionnement



■ Charges générales (eau, électricité, petits matériels, etc)
 ■ Charges de personnel et frais assimilés
 ■ Contributions, participations diverses, indemnités, cotisations
 ■ Intérêts d'emprunts

Recettes de fonctionnement



■ Impôts et taxes
 ■ Dotations, subventions et participations
 ■ Revenu des immeubles

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LES DIFFÉRENTES ACTIONS DU CCAS

- Une subvention de 4 € par enfant et par jour pour les activités de loisirs pendant les vacances scolaires et les mercredis dans la limite de 80 € par an.

- Une indemnisation de 40 € pour l'installation de solutions de téléassistance, par Dom@dom 41 ou Présence Verte, dans un foyer.



- Les colis de Noël, pour les personnes de plus de 68 ans, ont été distribués le 12 décembre avec l'aide des enfants de CM1-CM2 qui valident ainsi leur première action civique.



ET BIENTOT DANS VOTRE COMMUNE



Animation par l'association ASEPT au sein de votre commune pour la mise en place de 6 ateliers axés sur la santé et le bien-être pour les plus de 50 ans.

Passage du bus numérique : il a pour vocation d'accompagner les seniors dans leurs apprentissages au numérique pour développer et favoriser, dans le cadre du « Bien Vieillir », le lien social et ainsi, pour les Institutions d'être au plus près de leurs ressortissants.



Voir les modalités pour l'ensemble des actions du CCAS en mairie.

TARIFS MUNICIPAUX

Location salle communale				
	Été (du 16/04 au 15/10)		Hiver (du 16/10 au 15/04)	
	Lundi au Vendredi (la journée jusqu'à 23h)	Samedi et/ou Dimanche et jours fériés	Lundi au Vendredi (la journée jusqu'à 23h)	Samedi et/ou Dimanche et jours fériés
Habitants de Sainte-Anne	60,00 €	120,00 €	80,00 €	150,00 €
Hors commune	100,00 €	200,00 €	120,00 €	230,00 €
<i>Utilisation 1j/semaine par une association hors commune</i>	<i>120 €/mois</i>			
Location matériel				
Réservé aux habitants de la commune				
Plaque vibrante	15 € / jour		caution 150 €	
Echafaudage de peintre				
Photocopies				
Copie noir et blanc (par page)	A4	0,10 €	A3	0,20 €
Copie couleur (par page)	A4	0,20 €	A3	0,50 €
Cimetière				
	30 ans		50 ans	
Cavurne	110,00 €		200,00 €	
Concession en sol	190,00 €		330,00 €	
Columbarium	400,00 €		550,00 €	
Taxe d'inhumation (par inhumation)	20,00 €			

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE



147 foyers saintannois sont éligibles à la fibre optique depuis le 07 décembre 2020. Le reste des habitations le sera prochainement, la fibre continue son déploiement.

Pour connaître votre éligibilité à la fibre optique et les opérateurs présents sur le réseau, il vous suffit de consulter le site Internet www.valdeloirefibre.fr

Les fournisseurs d'accès à Internet nationaux présents sur le réseau sont Coriolis, Ibloo, K-Net, Nordnet, Ozone et Vidéofutur suivront ensuite Orange et Bouygues Telecom. Pour les autres fournisseurs d'accès, la date d'ouverture à la commercialisation est propre à leur calendrier d'arrivée sur le réseau.

Si vous n'avez pas été contacté par les fournisseurs d'accès à Internet, Val De Loire Fibre vous suggère de prendre directement contact avec ces derniers pour mieux connaître leurs modalités, notamment, celles liées au délai de raccordement qui peut être allongé au vu du contexte.

ÉCLAIRAGE LED



Notre joli village s'est doté cette année d'un nouvel équipement au niveau de l'éclairage public. En effet, le parc était vieillissant et nécessitait un entretien de plus en plus fréquent et coûteux.

Un audit a donc été réalisé en 2020 sur l'ensemble de la commune, afin d'évaluer l'ensemble des besoins en termes de : maintenance, mise aux normes et consommation.

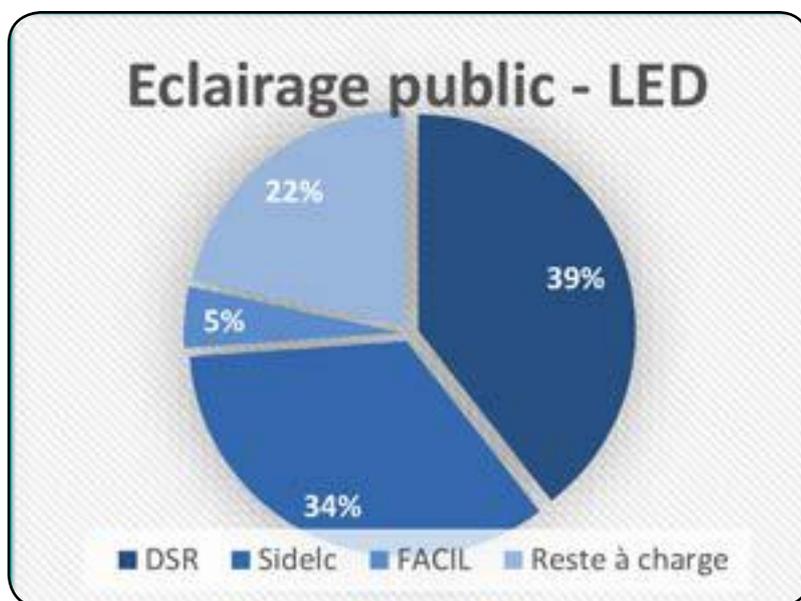
Depuis le mois de décembre nous bénéficions de l'éclairage LED. Une entreprise française ECLATEC a été sélectionnée par le conseil municipal pour la fourniture du matériel, l'entreprise INEO de Naveil a ensuite procédé aux travaux.

53 points lumineux ont été changés, ce qui correspond à l'ensemble de la commune à l'exception de la rue du Vivet, car le matériel était de génération plus récente. Quatre points lumineux ont aussi été ajoutés afin d'éclairer des zones récemment urbanisées, (1 route de la vacherie ; 2 rue du gros chêne et 1 rue du bourg)

Le montant des travaux et de l'audit est de 32 912 € HT subventionnés à 78%.

Les horloges astronomiques permettant de régler les horaires d'éclairage sont dorénavant programmées à partir de 5h30 jusqu'à extinction en fonction de la luminosité pour la matinée, et en fonction de la luminosité jusque 23h pour le soir. Cette planification va permettre de rationaliser le coût de l'éclairage sur les plages horaires les plus fréquentées, et en même temps de préserver la faune des nuisances lumineuses.

Le passage à l'énergie LED va également permettre la réalisation d'économies de maintenance grâce à une durée de vie supérieure à la génération précédente (lampes sodium). Nous devrions aussi bénéficier d'économies importantes en termes de consommation, ce qui devrait avoir un impact sur les frais liés à la consommation électrique de la commune.





Maisons BERKAN



*Vous avez un projet
Venez nous voir
Nous vous le réaliserons*



**4 Rue Du Gris d'Aunis
NAVEIL 41100**

www.maisons-berkan.com

Tél. 02 54 72 50 97

berkan.constructions@orange.fr



ALAIN CHAUFFAGE S.A.R.L.

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION
POMPE À CHALEUR - GÉOTHERMIE - SOLAIRE
SALLE DE BAINS CLÉS EN MAIN
PORTAIL ÉLECTRIQUE
DÉPANNAGE ENTRETIEN CHAUDIÈRE « GAZ, FIOUL »
POÊLE À BOIS, À PELLETS, À GAZ
ANTENNE TNT SATELLITE - RÉSEAU INFORMATIQUE
RAMONAGE BOIS
POSE DÉTECTEUR DE FUMÉES garantie 10 ans

390, boulevard Roosevelt
41100 VENDÔME

02 54 77 90 95

alainchauffage@live.fr

www.alainchauffage.wix.com/alain-chauffage



6 avenue Gérard Yvon
41100 Vendôme

02.54.77.94.54

 Espace Coiffure Vendôme

 espacecoiffure-vendome.fr

ecdesign

Créateur de votre sur mesure

- Escaliers / Garde-corps
- Verrières / Mobilier
- Portails / Pergolas
- Métallerie / Passerelles



 EC Design Vendôme
www.ecdesign.fr

EC Design
21 rue de la Bouchardière
La Bouchardière - 41100 NAVEL
06 22 73 34 69
contact@ecdesign.fr

LES AUTRES REALISATIONS SUR LE DOMAINE PUBLIC

Une commission voirie a été mise en place dès le début de notre mandat. Elle propose le programme des travaux annuels en matière de voirie (réfections de chemins, constructions de trottoirs, busages, revêtements, travaux sur bâtiments publics) dont voici les dernières réalisations :

▶▶▶ Signalisation routière :

Le panneau 30 km/h de la rue du gros chêne a été déplacé pour une meilleure visibilité.

La zone 30 km/h de la route de la vacherie a été rallongée pour mieux sécuriser la zone habitée.

Les panneaux détériorés de la route d'Herbault et de la rue de la Noue ont été remplacés.



▶▶▶ Réfection de voirie :

Le rond-point de la route de Vendôme, détérioré par le passage des poids lourds vient d'être remis en état.



▶▶▶ Cimetière :

Les intempéries successives ont beaucoup dégradé le mur d'enceinte du cimetière communal. Les travaux ont été effectués en décembre.

ÉVÈNEMENTS DIVERS

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée dans le respect des règles sanitaires. Nous n'étions donc que 10 personnes comme le préconisait le gouvernement.

Nous espérons vous retrouver plus nombreux, à la cérémonie du 8 mai. Un grand merci à messieurs Boiron et Gauthier.



Des petits lutins ont installé une boîte aux lettres devant la mairie, joliment mise en valeur par des décorations. Elle permet aux petits et grands d'écrire directement au Père Noël. Elle sera là chaque année.



Félicitations à nos élèves de CM2 qui ont reçu leur prix de fin d'année.



Signature de la charte pour le passeport du civisme. Il a pour but l'éducation à la citoyenneté et l'implication des enfants de CM1/CM2 dans la vie de leur commune.



LE MARCHÉ



Le conseil municipal avait dans l'idée de créer un marché à Sainte-Anne mais cette idée ne devait voir le jour qu'au printemps 2021. La crise sanitaire et le second confinement ont fait accélérer les choses, pensant pouvoir vous apporter à proximité de chez vous les commerces d'alimentation. Cela permet également de faire vivre les petits commerces.

Depuis le 04 novembre, les commerçants vous accueillent sur le marché le mercredi soir dès 17h30.

Ce fut un grand succès dès le premier soir, nombre d'entre vous se sont déplacés sur la place de la mairie. Au fur et à mesure des semaines, le marché s'est étoffé jusqu'à 12 commerçants.

Vous pouvez y trouver : un boucher, un boulanger bio, un fromager, une fleuriste, un traiteur et un pizzaiolo (une semaine sur deux), un chocolatier, des fruits et légumes, un producteur de miel de Sainte-Anne, un vendeur d'huîtres ou encore de produits à base d'escargots (une semaine sur deux).



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK



La page Facebook de la mairie de Sainte-Anne a été créée en juillet 2020. Depuis nous avons de plus en plus d'abonnés (plus de 300 aujourd'hui). Un outil de communication efficace !

N'hésitez pas à nous rejoindre :

<https://www.facebook.com/SainteAnne41100>



LES TRANSPORTS EN COMMUN

Pour vos déplacements entre Vendôme et Sainte-Anne, profitez des transports en commun.

Renseignez-vous au
02.54.89.41.36

MOVE
MOBILITÉ EN VENDÔMOIS

LIGNE R3
Du 01 septembre 2020 au 06 juillet 2021

← S^TE ANNE > VENDÔME

	VEN	MER et SAM
STE ANNE - MAIRIE	09:30	14:30
VENDÔME - ZI SUD	09:35	14:35
VENDÔME - OFFENBACH	09:39	14:39
VENDÔME - ST GEORGES	09:42	14:42
VENDÔME - HOPITAL	09:43	14:43
VENDÔME - MAIL LECLERC	09:44	14:44

Informations au 02 54 89 41 36

POUR DE MEILLEURES ESPÉRANCES D'ÊTRE AU COMITÉ DE

MOVE
MOBILITÉ EN VENDÔMOIS

LIGNE R3
Du 01 septembre 2020 au 06 juillet 2021

← VENDÔME > S^TE ANNE

	VEN	MER et SAM
VENDÔME - MAIL LECLERC	11:30	17:31
VENDÔME - HOPITAL	11:31	17:32
VENDÔME - ST GEORGES	11:32	17:33
VENDÔME - OFFENBACH	11:35	17:36
VENDÔME - ZI SUD	11:39	17:39
STE ANNE - MAIRIE	11:44	17:44

Informations au 02 54 89 41 36

POUR DE MEILLEURES ESPÉRANCES D'ÊTRE AU COMITÉ DE

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

JANVIER

SAMEDI

30 reportée à une date ultérieure

Animation jeunesse organisée par Territoires Vendômois
Nombre de places limité

FÉVRIER

DIMANCHE

21

Randonnée pédestre
Organisée par Sainte-Anne Animation

MARS

LUNDI

8

Présentation des ateliers pour séniors avec l'ASEPT thème « Vitalité ».
Ateliers tous les mardis du 16/03 au 20/04
Nombre de places limité

AVRIL

SAMEDI

10



Atelier fabrication produits d'entretien organisé en partenariat avec Val Dem.
Nombre de places limité

AVRIL

SAMEDI

17

Cérémonie porte-drapeau



MAI

SAMEDI

8

Cérémonie commémorative



EN MAI

Atelier bus numérique

Nombre de places limité





Défiscalisation, ingénierie patrimoniale, prévoyance, retraite, placements

Frédéric GAY

CONSULTANT EN GESTION DE PATRIMOINE

frederic.gay@groupe-quintesens.fr

07 61 97 09 65



Auto - Moto - Cyclo

49, Faubourg Chartrain
41100 VENDÔME

Téléphone : 02.54.77.30.23

Agrément : E 1804100010

07 71 58 50 22

RÉSERVEZ VITE VOTRE PIZZA

(MENU DES PIZZAS AU VERSO)



L'ESTAFETTE STATIONNE
(À PARTIR DE 17H30)

LUNDI À THORÉ LA ROCHETTE
MARDI À MAZANGÉ
MERCREDI SEMAINE PAIRE À LANCÉ
MERCREDI SEMAINE IMPAIRE À STE ANNE
JEUDI À COULOMMIERS LA TOUR
VENDREDI À NAVEIL

retrouvez-moi sur Facebook

3 Marchands Traiteur



Fabien & Julien

3marchandsherbault@outlook.fr

07 60 53 67 96

34 Place de l'Hôtel de Ville
41190 Herbault

« Retrouvez Nous
les Semaines Paires sur
Votre Marché à Saint Anne »

Nous vous Proposerons Un Menu à Emporter

Entrée + Plat + Dessert = 15€

Entrée + Plat ou Plat + Dessert = 12€

Menu Disponible

www.3marchandstraiteur.com

Facebook 3 Marchands Traiteur



EAU ET ASSAINISSEMENT

Organisation territoriale de la direction des cycles de l'eau de la communauté d'agglomération Territoires vendômois (CATV)



Pour tout renseignement concernant le secteur de Montoire

Bureaux : 30 Rue Saint-Denis
à Montoire-sur-le-Loir
Accueil : Nadège Boulanger
02 54 72 88 48
Technicien référent :
Renut Marchand

Pour tout renseignement concernant le secteur de Vendôme

Mairie de ville et de communauté
Place Bonnard à Vendôme
Accueil : Christine Marché
02 54 88 47 30
Technicien référent :
Christy Brossier



Gestion des services



Si les services de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement collectif ne sont pas gérés par la CATV, référez-vous à votre facture pour connaître les coordonnées de l'intervenant.

Comme le prévoit la loi Notre, depuis janvier 2020, la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois (CATV) a repris, aux mêmes conditions, les compétences eau potable et assainissement collectif auparavant exercées par les communes ou syndicats.

En cas de problème sur le réseau, de changement de coordonnées, veuillez contacter le : 02.54.89.47.50

LA GENDARMERIE

Avec la crise sanitaire liée à la pandémie COVID-19, la gendarmerie s'est employée quotidiennement à accompagner et rassurer la population notamment auprès des personnes les plus fragiles et les plus isolées. Notre institution se doit d'être au plus près de la population et s'adapter constamment à l'évolution de notre société et aux modes opératoires des délinquants (cybercriminalité, escroqueries au démarchage auprès des personnes âgées, ...)

Dans nos territoires ruraux, il est important de nous signaler tout démarchage. Ne pas faire entrer les personnes dans votre domicile. N'hésitez pas à faire appel à nos services pour nous signaler ce genre de prospection. Soyez très observateurs lors de leur passage, le moindre détail peut nous permettre d'orienter nos investigations (Véhicule utilisé, immatriculation, signalement du ou des individus, ...)

Autre grande priorité, les violences intra-familiales. Encore trop de victimes. La gendarmerie est très réactive sur ce sujet. Si vous êtes victime ou même témoin, il est important de réagir. Les victimes seront prises en charge et un suivi sera assuré en lien avec les services sociaux.

La communauté de brigades de MONTOIRE-SUR-LE-LOIR saura vous renseigner et répondre à vos attentes. Nous sommes là pour vous, pour votre sécurité.

Pour tout renseignement, contactez le : 02.54.86.45.10 ou le 17. Portez-vous bien.

Lieutenant LAFOND Olivier
Commandant la communauté de brigades de MONTOIRE-SUR-LE-LOIR



OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

L'été dernier vous avez été nombreux à faire la démarche auprès de la gendarmerie afin de surveiller votre domicile pendant votre absence. Nous vous rappelons que cette opération n'est pas seulement valable pour les congés d'été. Toute l'année, pour toute absence prolongée, vous pouvez remplir le formulaire et l'envoyer à la gendarmerie au moins deux jours avant votre départ.

Ce service est gratuit. Il permet à la gendarmerie de réaliser des patrouilles régulières et vous alerter en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Formulaire disponible sur internet sur le site www.service-public.fr ou en mairie.

S.I.V.O.S

Le SIVOS est composé de 8 membres : 2 élus de chaque commune du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Le bureau a été renouvelé à la suite des élections municipales. L'élection du bureau du SIVOS a eu lieu le 10 juillet 2020 :

Président : Tony LEGENDRE (LANCÉ)

Vice-présidentes : Noémie BINET (SAINTE-ANNE) et Chantal DESSUS, (CRUCHERAY)

Secrétaire : Camille BERTHAULT, (CRUCHERAY)

Membres : Frédéric BALLEUR (SAINTE-ANNE), Julie BUSSON-THENAISY (NOURRAY), Valérie DUVIGNEAU (LANCÉ), Françoise RAGOT (NOURRAY)

Le budget du SIVOS est financé par les participations des 4 communes, pour 1360 € par enfant par an pour l'année scolaire 2020/2021, en complément d'une subvention de la CATV.

Les missions du SIVOS sont de gérer :

- Les personnels autres que fonctionnaires de l'Education nationale,
- La restauration scolaire
- L'accompagnement du transport scolaire
- La garderie périscolaire
- Les fournitures
- Les frais de gestion générale

Pour mener à bien ses missions, le SIVOS emploie 9 agents dans différentes fonctions : ATSEM, agents périscolaires, cantinière, secrétaire.

LES ACTIONS DU SIVOS

Au cours de l'été pour la rentrée 2020

* Pour le transport :

- signature d'une convention fin juillet pour délégation de compétences organisationnelles à la CATV. Une carte de bus est désormais obligatoire et payante (25 € par enfant), elle ouvre droit aux autres services MOVE.
- Modification et suppression de certains arrêts de bus.
- Recrutement d'un nouvel accompagnateur.

* Pour la cantine :

A Lancelé, investissement important pour achat de matériels professionnels (fourneau, armoires réfrigérées, four, meubles bas inox...). Les repas y sont désormais élaborés pour l'ensemble des enfants du RPI. Le transport des denrées alimentaires est effectué jusqu'à Crucheray dans des caissons spécifiques.

En cours

* Pour la garderie assurée à CRUCHERAY :

- Observation de la fréquentation et des conditions d'accueil
- Réflexion sur le système de ticket.

Le SIVOS c'est aussi ...

- Le financement des sorties piscine pour les élèves de CP, CE1, CE2
- L'aide à la mise en place de carré potager pour les maternelles...

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE
NOURRAY – LANCÉ – CRUCHERAY – SAINTE-ANNE

Les effectifs du RPI	
2020/2021	
131 enfants scolarisés	
Ecole de Lancelé	Ecole de Crucheray
PS : 17	CP : 24
MS : 15	CE1 : 13
GS : 19	CE2 : 15
CM1 : 15	
CM2 : 13	
Soit 79 enfants	Soit 52 enfants
dont 52 enfants de Sainte-Anne	

LES TARIFS

Ticket de Cantine : 3.65 €
Soit le carnet de 20 tickets : 73 €

Ticket de Garderie : 1.20 €
Soit le carnet de 20 tickets : 24 €

Les tickets de garderie et de cantine sont en vente dans chaque mairie du RPI.
A savoir, le coût réel du repas est de 6,07 €

Pour nous contacter...
SIVOS, 17 rue St Martin,
41310 LANCÉ
02.54.82.81.24
sivos.rpi.clnsa@gmail.com
ou mairie-lance@orange.fr

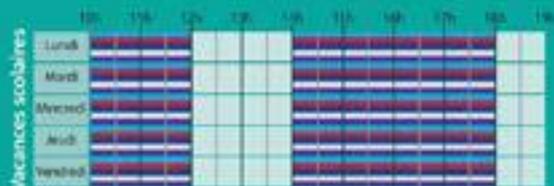
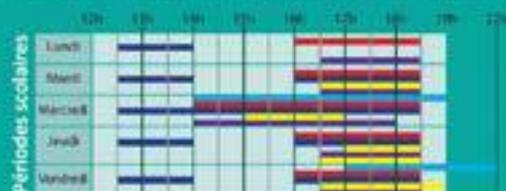
Territoires vendômois les structures Enfance Jeunesse



Accueils Libres Jeunesse

Moyennant l'adhésion au Pass'activ Jeune (entre 6,50 € et 13 € suivant les ressources des familles), les jeunes peuvent fréquenter librement les 9 Accueils et Point Rencontres jeunes gérés par la communauté d'agglomération. Ils sont accueillis par des équipes d'animateurs qualifiés qui leur proposent des activités variées correspondant à leurs envies.

- **MDJ Savigny**
4 route de Bessé, Savigny-sur-Braye
- **Centre Culturel**
24 avenue G Clémenceau, Vendôme
- **Maison des Jeunes de Montoire (MJM)**
21 rue Marescot, Montoire-sur-le-Loir
- **Points Rencontre Jeunes**
Navell (mardi 16h30-18h30), Azé (mercredi 15h-17h),
Saint-Firmin-des-Prés (jeudi 17h-18h30),
Saint-Amand-Longpré (jeudi 16h30-18h30),
Selommès (vendredi 16h30-19h)
- **L'Appart'**
6 allée Emmanuel Chabrier, Vendôme



● Le Transfo

140 faubourg Chartrain, Vendôme

- un PIJ (Point Information Jeunesse) qui accompagne les jeunes dans la recherche de jobs, départs à l'étranger et autres projets...
- un service de mise en relation Babysitting ;
- un Espace multimédia ouvert à tout public ;
- diverses ressources documentaires et multimédia ;
- une permanence de la MDA (Maison des Ados) ;
- des animations multimédia, de prévention...

Animation itinérante Territoires vendômois

Activités variées et sorties à la journée ou sur plusieurs jours les mercredis, samedis et pendant toutes les vacances scolaires. Un transport est proposé à tous les jeunes du territoire, à indiquer à l'inscription.

● Les Accueils de loisirs Territoires vendômois

Les structures de loisirs accueillent les enfants de 3 à 13 ans sur les périodes de vacances scolaires. Des équipes pédagogiques qualifiées encadrent les enfants et font en sorte que chacun s'épanouisse au sein de la structure, grandisse à son rythme, rencontre des copains et partage des expériences originales et enrichissantes.

Ouverture des inscriptions pour les vacances d'hiver et de printemps le lundi 4 janvier 2021.

Ouverture des inscriptions pour les vacances d'été le mardi 20 avril 2021.

● ALSH associatifs

Vacances d'Hiver et de Printemps

ALSH Areines-Meslay
mairie.areines@wanadoo.fr - 02 54 77 22 16

ALSH Azé
ribambelle.cie@gmail.com - 06 63 67 72 39

ALSH Epuisay L'épuiette
epuiette41@gmail.com - 02 54 72 18 58

ALSH La-Ville-aux-Clercs
Renseignements Marie de La-Ville-aux-Clercs- 02 54 80 62 35

ALSH Villedieu-le-Château
alshvilledieulechateau@orange.fr - 06 89 12 79 17

Attention cette présentation des structures Enfance Jeunesse n'est valable qu'en l'absence de mesures sanitaires nationales venant restreindre l'offre de Territoires vendômois et de ses partenaires.

Pour pouvoir vous inscrire aux activités proposées par Territoires vendômois pour les enfants et les jeunes, créez votre compte en vous rendant sur <https://espacefamille.vendome.eu> (page également directement accessible dès l'accueil du site www.territoiresvendomois.fr) et laissez-vous guider.



Enfance
Jeunesse



SAINTE-ANNE ANIMATION

L'ANIMATION A SAINTE-ANNE

Depuis quand ? Un petit clin d'œil sur le passé...

C'est en juin 1983, sous le mandat de M. Francis Rey et à l'initiative de M. P. Duval, adjoint, que fut créée la toute première association baptisée « Fêtes, Sports et Loisirs » avec pour Président M. Michel Touzeau.

A l'époque déjà, et pour une commune de 250 habitants, on peut dire que la convivialité était à l'honneur. En effet, d'importants et nombreux événements étaient organisés comme la Fête de Sainte-Anne en juillet avec la venue d'une troupe folklorique de Malestroit (Morbihan) se déplaçant



le temps d'un week-end pour défilés et danses, les jeux inter villages, les repas festifs (méchouis, couscous...) les tournois de volley, ball-traps et quelques sorties théâtrales sur Tours et Paris, Puy du Fou etc. rassemblant un grand nombre de saintannois - tout cela grâce à une équipe de bénévoles très investis dans ces événements.

Au fil du temps, plusieurs responsables se sont succédés (pour des raisons surtout d'indisponibilité), et d'autres activités ont été créées pour remplacer celles qui ont dû être arrêtées par manque de participants. Ainsi ont eu



lieu les premières randonnées, les concours de boules, la brocante annuelle, quelques marchés de Noël, Halloween, ainsi des concerts musicaux sous le label « Festillésime 41 » au sein de notre église.

En février 2003, afin de globaliser les différentes activités, il a été décidé de rebaptiser l'Association « Sainte-Anne Animation ». Puis d'autres événements ont vu le jour tels que : la chasse aux œufs, les repas à thème, la bourse aux jouets, le spectacle de Noël, les premiers mercredis après-midi du mois pour les seniors (jeux de cartes et divers...) et le projet depuis cette année d'activités pour les enfants entre 18 mois et 8 ans un samedi après-midi selon planning (non mis en application en raison des restrictions sanitaires).

Aujourd'hui...

Notre plus grand souhait est que Sainte-Anne (qui a passé maintenant le cap de plus de 450 habitants) devienne une commune encore plus dynamique ; nous restons en quête d'idées nouvelles pour compléter les animations déjà existantes (n'hésitez pas, toute proposition pourra être étudiée) et surtout nous faisons appel à de nouveaux bénévoles toujours bienvenus pour renforcer l'équipe existante qui coopère toujours « dans la joie et la bonne humeur ! »

En raison de la crise sanitaire, 2020 a été marquée par l'annulation de la majorité de ses activités ; seules les deux randonnées de février et octobre ont pu avoir lieu avec succès car elles ont rassemblé à elles deux plus de 600 marcheurs. Nous espérons que 2021 nous permettra de reprogrammer nos activités habituelles (et pourquoi pas de nouvelles...).

*Margaret Bequignon, secrétaire adjointe
et Michel Touzeau, président*

**Date à retenir pour la prochaine randonnée :
le 21 février 2021.**



YOGA

J'enseigne le yoga depuis une trentaine d'années.

Dans ces cours, tous les principaux aspects du yoga sont envisagés : asanas (postures), pranayama (respiration), dharana (concentration) et dhyana (méditation). Il est accordé une attention toute particulière aux techniques de respiration dans les postures.

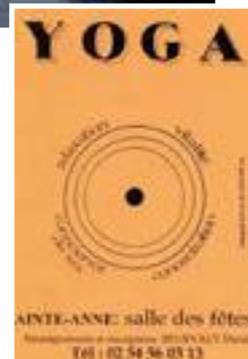
L'apprentissage de la relaxation, préparatoire à la prise des postures, est également enseigné, et la façon de travailler le souffle dans cet apprentissage y tient aussi une grande importance. Le yoga a toujours considéré le souffle comme un axe central de la pratique, et la maîtrise des postures ne peut s'acquérir qu'avec une compréhension juste de celui-ci. Il est l'élément le plus important qui permet de relier le corps et le mental.

Deux cours se déroulent le lundi : de 18h45 à 20h15 et de 20h30 à 22h00.

Il y a cours pendant les vacances de Toussaint et février, mais pas pendant celles de Noël et de Pâques. Pas de cours en juillet et en août.

Ce sont des petits cours de 10 à 12 personnes.

Denis BENEVAUT, professeur de yoga
Contact : 02.54.56.03.13



SAINTE-ANNE FAMILY RUN

NOUVELLE
ASSOCIATION

Sainte-Anne
Family 

Venez courir pour le plaisir
Footings ouverts à tous et
pour tous les niveaux

MARDI 19h00
DIMANCHE 10h00

RDV PLACE DE LA MAIRIE

IMPORTANT !!

Les sorties débuteront à la fin du confinement
dans le respect des mesures sanitaires.

Contact : Pierre-Alain VIOLET

☎ 06 28 68 50 03 ✉ saintannefamily@gmail.com

NAISSANCES

Le conseil municipal adresse ses félicitations aux parents de ...

Marceau Hubert né le 12 février
 Mélia Genet née le 08 avril
 Aélis Dugué née le 25 mai
 Emma Dubois née le 09 septembre

Pour chaque naissance,
 le conseil municipal
 offre ce joli bavoir.



DÉCÈS

Le conseil municipal présente toutes
 ses condoléances aux familles de ...

Gérard Peyrot disparu le 04 mars
 Michel Chevallier disparu le 15 avril
 Serge Lesoing disparu le 30 avril
 Jacky Roger disparu le 03 juillet
 Daniel Beaujouan disparu le 02 novembre
 Gilbert Beaujouan disparu le 02 novembre
 Anne Marie
 née Germain-Lacour disparue le 04 novembre



MARIAGES

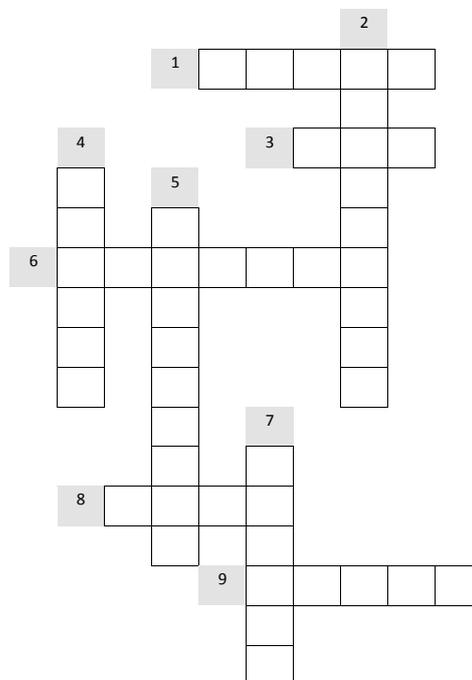
Le conseil municipal adresse tous ses vœux de bonheur à ...

Monique Rigault et Philippe Waszczuk jeunes mariés depuis le 13 juin
 Dominique Drin et Philippe Gallos jeunes mariés depuis le 11 juillet



JEU POUR TOUS

- 1 - On y va en maternelle
- 2 - La garderie y est
- 3 - Grâce à lui on peut aller à l'école
- 4 - Il est offert aux nouveau-nés
- 5 - Cette association si importante à Sainte-Anne
- 6 - C'est la «Ville» !
- 7 - Il a été lancé le 04/11/2020
- 8 - Activité pratiquée à Sainte-Anne
- 9 - Il faut avoir plus de 68 ans pour en bénéficier !



Que représente le logo de la Commune ?

Réponse à la question posée dans le Sainte-Anne en bref de juillet.

Les armoiries de Sainte-Anne se blasonnent ainsi :

D'azur aux trois lys de jardin d'argent disposés en forme de fleur de lys et liés d'or.
 Création J.P. Fernon (1994).

floral express ...

Nouveau fleuriste décorateur

Fleurs, bouquets ronds, compositions florales
mariage, deuil, réception
transmission florale, livraison

26 faubourg CHARTRAIN
41100 Vendôme

Tél : 09 86 18 74 44 - floralexpress@bbox.fr
www.facebook.com/floralexpress.vendome



- ✓ CHARPENTE
- ✓ COUVERTURE
- ✓ VELUX
- ✓ RAMONAGE
- ✓ TOIT PLAT
- ✓ ÉTANCHÉITÉ

ZA LA GARENNE - 41100
SAINT-FIRMIN-DES-PRES

02 36 45 99 25
07 68 86 93 33

contact@amv-couverture.fr

www.amv-couverture.fr

Réponses au jeu pour tous : 1 : Lancé - 2 : Crucheray - 3 : Bus - 4 : Bavoir - 5 : Animation - 6 : Vendôme - 7 : Marché - 8 : Yoga - 9 : Collis »

Histoire de Sainte-Anne

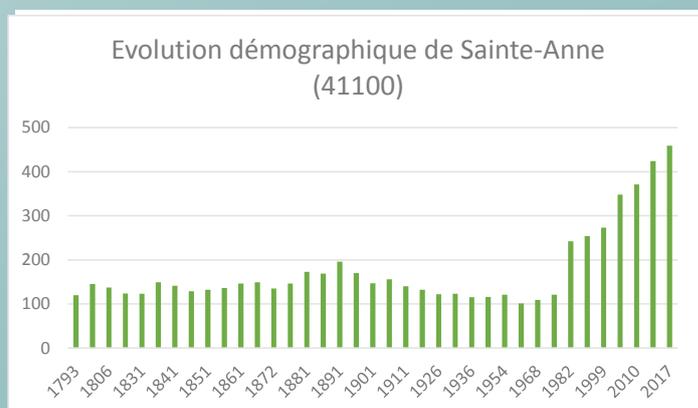
DÉMOGRAPHIE

Le décret de l'Assemblée nationale du 12 novembre 1789 décrète qu'« il y aura une municipalité dans chaque ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne », mais ce n'est qu'avec le décret de la Convention nationale du 10 brumaire an II (31 octobre 1793) que la paroisse de Sainte-Anne devient formellement « commune de Sainte-Anne » avec 120 habitants.

En 1790, dans le cadre de la création des départements, la municipalité est rattachée au canton de Saint Amand et au district de Vendôme. Sous le Consulat, un redécoupage territorial visant à réduire le nombre de justices de paix ramène le nombre de cantons en Loir-et-Cher de 33 à 24. Sainte-Anne est alors rattachée au canton de Vendôme et à l'arrondissement de Vendôme par arrêté du 5 vendémiaire an X (26 septembre 1801). Cette organisation va rester inchangée pendant près de 150 ans.

Au cours de la Révolution française, la commune porta provisoirement le nom de Hautbourg.

Aujourd'hui 459 habitants font vivre notre jolie commune contre seulement 401 en 2012.



L'ÉGLISE

▶▶▶ Extérieur :

L'église paroissiale, érigée sous le vocable de Sainte Anne, est du XIII^{ème} Siècle. Elle est de plan rectangulaire, environ 20 mètres sur 6 et est précédée par un porche en charpente couvert de tuiles appelé Nartex. Son clocher culmine à 19,50 mètres et elle possède une cloche de 0,70 m de diamètre pour 0,60 m de hauteur.



▶▶▶ Intérieur :

Cette église a une voûte en bois où se trouvaient des traces d'arabesques et d'écussons (aujourd'hui plus visibles). Le maître-autel possède un retable du XVI^{ème} siècle qui représente l'Ascension de Jésus Christ. A l'entrée du sanctuaire, une pierre tombale, qui représente, gravée en creux, une femme en costume du temps d'Henri IV ; elle a les mains jointes et de chaque côté de la tête, on voit un écusson à moitié effacé par les pieds des fidèles qui représente les armoiries de la famille Taffu. La nef est séparée dans sa moitié par le Chancel, clôture basse en bois qui sépare la nef d'une église chrétienne où sont réunis les fidèles du Chœur liturgique réservé au clergé. Le chancel est souvent surmonté du Christ en Croix.

▶▶▶ Mobilier de l'Eglise

Banc D'œuvre : Un banc-d'Œuvre est un banc placé dans les églises en face de la chaire à prêcher. Ces bancs étaient réservés aux marguilliers (le marguillier est en charge de la gestion administrative, patrimoniale et financière de la paroisse. Il s'occupe également de l'entretien et des registres).



▶▶▶ Sainte Anne



Sainte Anne, patronne de la paroisse était mère de la Sainte Vierge et l'épouse de Joachim. Elle fut 20 ans mariée sans avoir d'enfant et au bout de 20 ans mit au monde Marie, mère de Jésus. On la fête le 26/07 et son sanctuaire le plus vénéré est Sainte Anne d'Auray en Bretagne.